

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20101004_DL_04

OBJET :
Délégations du Président

Date de convocation :
27 juillet 2010

Date de séance :
4 octobre 2010

Date d'affichage :
15 octobre 2010

Membres en exercice : 33

Membres présents : 22

Membres votants : 24

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 4 octobre à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel BEAUPERE, Jean-Marie BLONDELLE, Christian BOQUET, Alain BRIERE, Michel CAPON, Daniel CARPENTIER, Yannick DESSAINT, François DURIEUX, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Marion LEPRESLE, Patrice LETALLE, Dominique MAGNIER, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Daniel PROUILLE, Jean-Claude RENAUX, Gilbert SAVY, Jean-Pierre TETU, Michel WATELAIN et Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaires de séance : Jean-Pierre TETU et Patrice LETALLE

Les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisent le Comité syndical à consentir au Président une délégation de compétence sur certaines matières et selon des limites à définir.

C'est pourquoi,

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L2122-22 et L2122-23 ;
- Vu la délibération n°5 du Comité syndical du 30 avril 2008 ;

Considérant la nécessité de préciser ses délégations,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Monsieur le Président est chargé par délégation et pour la durée de son mandat de fixer les tarifs du catalogue des services liés au réseau en fibre optique.

ARTICLE 2 – Il sera rendu compte des décisions prises dans ce cadre à chacune des réunions obligatoires du Comité syndical

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération